

Communication des commissaires provisoires de Petroplus Refining**Cressier SA**

Küsnacht-Zürich, le 27 mars 2012. Les commissaires provisoires de la société Petroplus Refining Cressier SA, Maître Brigitte Umbach-Spahn (Wenger Plattner) et Maître Vincent Jeanneret (Schellenberg Wittmer), avocats, et leur équipe ont rédigé au cours de la semaine passée leur rapport sur l'état financier de la société en situation de sursis concordataire provisoire et l'ont fait parvenir hier au juge du concordat de Boudry. Les commissaires provisoires ont requis un sursis concordataire définitif de six mois pour la société. Il reviendra au juge de décider s'il convient d'octroyer ou non le sursis concordataire à titre définitif. En cas de sursis concordataire définitif, il devra par ailleurs désigner le ou les commissaires. Le délai de deux mois prévu par la loi pour le sursis concordataire provisoire expire le 31 mars 2012 pour la société.

Dès que le juge du concordat aura rendu sa décision, les commissaires provisoires prendront position, de manière plus détaillée, sur la suite de la procédure concordataire.

Pour de plus amples informations:

- Site Web des commissaires provisoires: www.sachwalter-petroplus.ch
- Filippo Th. Beck/Brigitte Umbach-Spahn, téléphone +41 (0)43 222 38 00, fax +41 (0)43 222 38 01